

Séance du 27 juillet 1938

L'an mil neuf cent trente-huit, le vingt-sept juillet à 21 h.
le Conseil Municipal de la ville de Montrejeau s'est réuni dans le lieu ordi-
naire de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus, Maire.

Présents: M. M. Bouche, Marriégot, Biabent, Barone, Bon-
doumet, Apum, Castet, Isnard, Ladoire, Gousséjuc, Seilhau, Truberbielle
Liraudon, Vallet.

Absents: M. M. Labayle, Blanchard, Peyret, Jorissou, Eychenne.

M. le Maire dépose son compte administratif
pour 1937 et se retire de la salle.

M. Bouche donne lecture de ce compte qui fait ressortir les
résultats suivants:

Les recettes s'élèvent à 981.028. 63

Les dépenses à 859.124. 98

d'où il résulte un excédent de 121.903. 65

qui sera reporté au budget additionnel de 1938

Ceci exposé, M. le Maire renke en séance et reçoit les félicitations
du Conseil.

Chapitres additionnels au budget.

Recettes.

	Excédents de l'exercice précédent (1937)	121.903. 65
1	Concessions d'eau 1937.	120. 00
2	Fonds commun combustibles liquides 1938	13.000. 00
3	Chiffre d'affaires, solde 1937.	4.656. 00
4	Fonds commun combustibles liquides, solde 1937.	1.472. 00
5	Fonds commun des amendes	19. 00
6	Vers B. B. pr assistance aux vieillards	2.000. 00
7	Revent partiel frais déplac. pompier à Foulat (Département)	590. 00
8	(Com ^{me} de Foulat)	65. 00
9	Emprunt pr halle aux bestiaux	1.235.069. 00
10	à la volaille	217.000. 00
11	Frais d'adjudication halle aux bestiaux	19.200. 00
12	halle à la volaille	5.000. 00
13	Subv. Etat pr halle à la volaille	109.000. 00
14	Produit de la vente du terrain aux ordures.	5.000. 00

Total des recettes supplémentaires

1.732.094. 65

Dépenses

1	Entretien chemins vicinaux ordinaires	35 730.31
2	Reliquat d'intérêts d'emprunt de 135.000 frs.	2 464.15
3	50.000	175.84
4	200.000	5 194.78
5	100.000	1 407.74
6	37.500	1 877.08
7	28.600	647.29
8	37.800	422.11
9	90.000	2 194.66
10	50.000	2 214.91
11	50.000	2 071.84
12	39.000	92.79
13	56.000	2 054.21
14	185.000	10 501.18
15	90.000	4 641.87
16	Restauration du boulevard.	7 106.06
17	Travaux complémentaires au boulevard.	8 723.95
18	Depenses fonds départ. de chômage	9 963.02
19	Aménagement des bâtiments de l'abattoir	2 978. "
20	Eclairage du boulevard.	784. "
21	Achat terrain pr construction Poste et frais d'acte	10 141.15
22	Travaux au barrage de la Neste à Avenignan	946. "
23	Imprimés à la charge des communes.	200. "
24	Bombes mandats et registres comptabilité	100. "
25	Contrib. s/biens et revenus communaux	800. "
26	Frais de publication des adjudications	3 000. "
27	Allocations familiales	200. "
28	Entretien bâtiments communaux	2 400. "
29	Contingent pour assistances	1 800. "
30	Chauffage et balayage des classes	2 000. "
31	Eclairage usés et bâtiments communaux	4 000. "
32	Part régieur de l'eau et excédents concessions d'eau	1 000. "
33	Sapeurs pompiers	3 375. "
34	Frais perception taxe s/ combustibles liquides.	733. "
35	Indic. à agents pr travaux supplémentaires	500. "
36	Subv. à Fédération Mutuels du Travail	50. "
37	aux Anciens Combattants	200. "
38	au Centre Régional anticancéreux de Toulouse.	180. "
39	à la Soc. des Scouts de Montbréjean	100. "
40	à M ^{me} de Larrieu pr occupation terrain	150. "
41	pour distribution de télégrammes	100. "
42	Construction de la halle aux bestiaux	12 350.69. "
43	Transport hangar marché aux veaux s/ place aux porcs	7 500. "

44	Intérêts d'emprunt de 217.000 f. halle volaille	4.600
45	Achat d'un terrain p ^r ordures, intérêts et frais d'acte	8.400
46	Frais d'étude et rapport renouvel ^t concession électricité et gaz.	3.000
47	Frais service postal le lundi de 12 à 14 h.	125
48	Frais procès commune - Vignacq. Montaut	2.000
49	Construction de la halle à la volaille	325.890
50	Travaux et achats divers	5.400
51	Dépenses et imprévus	16.71.
		<u>1.732.094.65</u>

Recapitulation

Recettes supplémentaires	1.732.094.65
Dépenses supplémentaires	<u>1.732.094.65</u>

M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du Budget additionnel du Bureau de Bienfaisance pour 1938

Le Conseil, après en avoir pris connaissance, l'approuve et l'arrête à :

Recettes supplémentaires

Dépenses supplémentaires

M. le Maire donne lecture d'une requête émanant du groupe des sapeurs-pompiers demandant un relèvement du prix de l'heure accordé, en cas de sinistre, soit 5 francs au lieu de 4 frs ;

Et le relèvement aussi du prix de l'indemnité annuelle de 100 frs par an qui leur est accordé jus qu'à ce jour.

Le Conseil, trouvant la requête justifiée, accorde le relèvement du prix de l'heure à 5 frs, en cas de sinistre et une augmentation de cinquante francs par an comme indemnité, soit vingt-cinq francs pour le 1^{er} semestre 1938.

M. le Maire donne aussi lecture d'une lettre de M. Feix instituteur (pour la sect) sollicitant une subvention pour la section des scouts de l'école.

Le Conseil, à la majorité, accorde une subvention de cent francs.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Laquillarde vétérinaire, chargé de la surveillance et de l'inspection de l'abattoir et demandant un relèvement d'indemnité, celle-ci ayant été accordée aux employés municipaux.

Le Conseil, estimant que M. Laquillarde ne pouvant être considéré comme un employé municipal qui n'a pour vivre que son maigre traitement et touchant une indemnité de sept mille francs, juge sa demande mal fondée et aujourd'hui irrecevable en raison du peu d'élasticité que comporte le budget communal déjà très restreint. —

Toutefois, la question pourra être examinée à nouveau lors de l'établissement du budget pour 1939.

L'Administration des Postes fait

connaître que l'indemnité à accorder au service de la Poste, pour ouverture du bureau, le lundi, de 12 à 14 h. est portée à partir du 1^{er} juillet 1938 à la somme de 850 francs par an.

Le conseil en prend bonne note et vote en conséquence une somme supplémentaire de 145 fr pour le 2^e semestre 1938 qui sera inscrite sur le budget additionnel de l'exercice courant.

M. Marnérot demande la parole pour signaler au conseil la mauvaise utilisation de la fosse septique de l'abattoir. Il s'ensuit une longue discussion après laquelle M. Barone explique que d'après les renseignements qui lui ont été fournis par l'ingénieur de la maison Guivardie et Huffer adjudicataire des travaux de l'abattoir, cette fosse n'est pratique que dans les abattoirs où l'eau coule en abondance. A son avis, les eaux usées devraient être détournées et suivre naturellement le chemin vicinal, au moyen de buses qui les déverseraient dans le Fécusse.

Il est décidé qu'il sera fait appel à la compétence de M. Oudet pour l'exécution éventuelle de cette transformation.

M. Girardon signale les mauvaises odeurs qui émanent des cabinets publics de la place aux pores et demande qu'il y soit au plus tôt porté remède. Satisfaction lui sera accordée.

Il est ensuite décidé que le 13 août tombant cette année un lundi, le marché sera reporté au samedi 15 août.

Il est encore décidé que la Commission de l'éclairage se réunira le jeudi 28 juillet pour l'étude du nouveau contrat et des propositions à soumettre au Directeur de la Société E. G. P. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

[Handwritten signatures and names: H. Apus, Guyau, Barone, Girardon, Marnérot, Oudet, C. Brice, P. Barone, Roger de la...]